

## Texte d'appel à la constitution du collectif brestois

### “ Mor glas, Brest port de la sécurité maritime”

Les trois quarts du trafic maritime Nord européen passent au large de Brest. Au fil des ans, les côtes de Bretagne ont payé un lourd tribut aux dégazages, échouages, accidents de navires fatigués, insuffisamment contrôlés.

Victor, Junior M, Han, Santana 3,... le port de Brest est souvent devenu l'escale obligée de navires poubelles avec leur équipage en déshérence. La "remise en service" de ces navires tels le vraquier Han, promis à la destruction, est choquante et lourde de conséquences pour leur équipage et l'environnement littoral.

Combien d'accidents, de catastrophes faudra-t-il pour que la sécurité maritime soit enfin prise en compte, et que l'on prenne les moyens d'en finir avec l'irresponsabilité de certains armateurs et exploitants, la vétusté des navires, l'exploitation des marins ?

Le transport maritime connaît une importante dégradation de ses conditions matérielles et sociales avec des marchandises de plus en plus dangereuses et la multiplication des pavillons de complaisance. Le libéralisme produit un nivellement par le bas des salaires et de la sécurité qui entraîne la disparition des marines de commerce compétentes et le recul de notre autonomie d'approvisionnement. En 20 ans, la France est ainsi passée du 5e rang mondial au 20e. Des milliers emplois ont été supprimés. Les accidents se multiplient dont les marins des pays sous-développés, sous-qualifiés et surexploités sont les premières victimes.

Face aux marées noires à répétition, les Bretons ont su imposer le rail d'Ouessant, exigeons aujourd'hui que l'Etat adopte et applique une réglementation réellement efficace pour sécuriser le transport maritime international. Après l'Erika, le Levoli Sun, etc... ; tout le monde s'accordait à réclamer une vraie politique de sécurité maritime reposant sur une vraie police des mers. Pour que la responsabilité l'emporte sur la course au profit, il est indispensable que :

- l'état riverain assure la sécurité des transports maritimes au large de ses côtes dans une zone de sécurité (de 100 milles)
- la transparence des cargaisons, le suivi des navires et une qualification des équipages soient assurées
- une police des mers immobilise les navires fautifs (assez d'amendes dérisoires, faire-valoir d'un droit maritime de complaisance) y compris sur les bateaux en transit.

Lorsque 70% du commerce maritime de l'Europe du Nord passe au large de Brest, toute mesure de contrôle aura des conséquences immédiates sur l'ensemble du transport maritime.

**Eliminons de la surface des mers les bateaux dangereux, inaptes à naviguer, réparons les navires qui méritent de l'être, démolissons les autres.**

Les navires européens sont pour la plupart détruits en Asie ou Afrique dans de très mauvaises conditions sociales et environnementales. Brest a les savoir-faire, les capacités à être un grand port de réparation navale, a fortiori, de démolition des "navires-poubelles". Le Victor doit être démoli à Brest..

Alors que va se tenir au début de l'année 2002 un important colloque international à Brest "Vers des mers plus sûres et plus propres" il est important que la voix des acteurs locaux (associations, mouvements syndicaux,..) qui agissent pour faire de Brest un grand pôle de la sécurité maritime se fasse entendre.

Pour toutes ces raisons nous vous invitons à participer à la première réunion de création d'un collectif brestois "Brest, Mor glas, port de la sécurité maritime" le :

**mercredi 5 décembre à 16h30 à la Maison Pour Tous de Bellevue, 1 rue de Quercy Brest**

Ce collectif sera aussi ouvert à des universitaires ou professionnels, concernés par les questions de sécurité maritime.